

Dimanche 1er juillet 2018



Méchoui du Football Club du Bas Berry

Au stade de Chassignolles (sur réservation)

Samedi 14 juillet 2018

A 11h00

Fête Nationale

Rassemblement devant la mairie
Défilé suivi d'un vin d'honneur.

Dimanche 5 août 2018

A partir de 11h00



Festival rural – la femme en milieu rural (organisé par l'association des Amis de la Maison des Traditions)

A 11h, défilé dans le bourg de matériels anciens, de la traction animale aux tracteurs.

A midi, restauration sur place avec le Food Truck Gourmand ou au restaurant La Grange.

L'après-midi, Cette année, le thème de la femme sera à l'honneur. Son enfance, sa vie, ses tâches, sa place dans le cadre familial et au sein de la société seront abordées. Conférence/témoignages animés par André Faure avec la collaboration de Jeanine Berducat. Spectacle de danse contemporaine « Neuves » par la Compagnie « La Tarbasse » de Marie Joinville. Exposition « Les Femmes dans la Résistance » réalisée par l'Anacr.

Dans l'enceinte du musée, démonstration de batteuse, moisson à l'ancienne. Ateliers tissage. Artisanat local. Vente de galettes aux pommes de terre cuites au four à pain....

Le soir, restauration sur place (adulte 15 € et enfant -12 ans : 6€), bal, défilé aux lampions et feu d'artifice.

Tarifs : 2 € adulte et gratuit jusqu'à 12 ans

Renseignement au 02 54 48 00 57

Samedi 11 août 2018

A 21h00



Festival International de Guitare à la Grange aux Pianos

Judicaël PERROY :

J-S. Bach, F. Sor, JK. Mertz suivi de S. Assad et MM. Ponce

Dimanche 12 août 2018
A 21h00



Festival International de Guitare à la Grange aux Pianos

Gabriel BIANCO :

M. Castelnuovo-Tedesco, A. Barrios-Mangoré, A. Piazzolla, J. Turina suivi de J-S. Bach, F. Schubert et JK Mertz

Lundi 13 août 2018
A 21h00



Festival International de Guitare à la Grange aux Pianos

Antigoni GONI :

F. Tarrega, D. Bogdanovic, A. Ourkouzounov, M. Hadjidakis, M. Theodorakis et JL Merlin.

Mardi 14 août 2018
A 21h00



Festival International de Guitare à la Grange aux Pianos

David TANENBAUM

E. Gaultier, S. Assad, AJ Kernis suivi de HW Henze.

Mercredi 15 août 2018
A 15h00



Festival International de Guitare à la Grange aux Pianos

Concert des participants.

Jeudi 23, vendredi 24
Samedi 25 août 2018
A partir de 21h00



Visites nocturnes organisées par l'Association des Amis de la Maison des Traditions. Déambulation dans le musée à la lueur d'une lampe tempête. Elle sera ponctuée par des scènes de la vie quotidienne.

Tarifs : adulte : 5 € ; enfant de 8 à 12 ans : 3 € ; enfant de moins de 8 ans : gratuit.
Renseignement au 02 54 48 00 57

Dimanche 2 septembre
2018
à 14h30



Je passe mon Certificat de Fin d'Etudes Primaires, organisé par l'association des Amis de la Maison des Traditions.

Venez passer ou repasser votre Certificat de Fin d'Etudes Primaires. Au menu : dictée, problème, histoire et géographie. Cette épreuve sera accompagnée d'une visite guidée du musée. Correction sur place et remise des diplômes à l'issue de la visite.

Public adulte – Tarifs : 5 €

Places limitées, réservation recommandée au 02 54 48 19 71 ou 02 54 06 06 40

Vendredi 7 septembre 2018

De 15h30 à 19h00



Don du Sang à la Salle des Fêtes de Saint-Denis de Jouhet

Samedi 8 septembre 2018

A 19h00



Assemblée Générale des donneurs de sang de Chassignolles – le Magny à la salle annexe de la mairie de Chassignolles, suivie d'un repas au restaurant « La Grange ».

Inscription et renseignements au 02 54 06 02 34 ou au 06 71 12 76 46.

Mardi 11 septembre 2018

A 20h15



Association TOUFEU TOUFOLK

Reprise de l'Atelier danses Trad à la Tazonnière.

Vous pouvez contacter Jacqueline Fradet au 06 65 24 45 02 pour plus de renseignements.

Samedi 15 et dimanche 16

septembre 2018

de 14h00 à 18h00



Journées Européennes du Patrimoine

Pendant les Journées Européennes du Patrimoine, le musée est ouvert uniquement les après-midis

Tout public – Tarifs : 2€ et gratuit jusqu'à 12 ans

Renseignement au 02 54 48 00 57

Dimanche 16 septembre

Randonnée annuelle organisée par le club de marche de Chassignolles

Inscription à la Tazonnière à partir de 7h30. Cinq parcours sont proposés aux marcheurs : 7, 10, 13, 15 et 18 kms avec ravitaillements et points d'eau.

Tarifs : 2,50 € pour les licenciés et 3,50 € pour les non licenciés.



Dimanche 21 septembre

2018

A 20h30



Pierres qui chantent – « Vents d'Est » interprété par Félicien Brut et Renaud-Guy Rousseau en l'église Saint-Etienne

Vents d'Est est un programme qui mêle ces timbres souvent comparés qui sont ceux de la clarinette et de l'accordéon. Tantôt suaves, parfois stridents, porteurs d'une mélancolie latente tout en se faisant les échos d'une musique souvent festive, l'accordéon et la clarinette ont des histoires respectives inexorablement liées aux pays d'Europe de l'Est. C'est ce lien géographique et culturel que Renaud-Guy Rousseau et Félicien Brut ont décidé de mettre en exergue. Les deux instrumentistes donnent à entendre la richesse de leurs vents et de ces vents d'est qui ont marqué l'épopée musicale des XIXe et XXe siècles.

Tout public – Entrée gratuite

Renseignement au 02 54 48 00 57

Samedi 22 septembre 2018



Voyage l'Aventure Michelin et le Puy de Dôme, organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang de Chassignolles – Le Magny

Le matin, visite du Musée Michelin et l'après-midi, ascension du Puy de Dôme à bord du train électrique « Panoramique des Dômes »

Inscription et renseignements au 02 54 06 02 34 ou au 06 71 12 76 46

Samedi 22 septembre 2018



Délai ultime pour l'inscription au déjeuner animé du 7 octobre 2018, organisé par l'association Familles Rurales de Chassignolles à l'occasion de ces 70 ans.

Spectacle musical : « Des années folles aux années twist »

Pensez à vous inscrire avant le 22 septembre 2018 auprès de Jean Ranty au 02.54.48.23.96 ou de Jeanine Villatte : 02.54.30.24.14

(Inscriptions possibles aussi lors du Festival Rural sur le stand de Familles Rurales)

Ouvert à tous : Adhérents ou non de Familles Rurales. Apéritif offert. Prix 21 € (vin non compris)

Nous vous attendons nombreux pour passer un agréable moment !

Une petite exposition montrera l'évolution du mouvement dans notre commune depuis 70 ans, et, les actions des bénévoles pour dynamiser notre territoire en partageant avec d'autres des valeurs et des objectifs.

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2018

MAISON DES TRADITIONS – Partenariat avec la CDC La Châtre/Ste Sévère :

Dans le but d'attirer de nouveaux publics et de continuer à transmettre les savoir-faire de nos ascendants auprès des jeunes générations, la commission municipale en charge de cette structure a décidé d'engager une réflexion sur le site dans sa globalité (présentation de la collection, aménagement des espaces extérieurs, etc..). M. Daugeron, Président de la CDC accompagné de Mme Lamy, Vice-Présidente en charge du Tourisme et de la Culture sont venus présenter au conseil municipal l'appui technique que le service tourisme et culture de la CDC pouvait nous apporter dans cette démarche. Il est donc décidé de constituer un comité de pilotage pour réaliser un travail de fond. Celui-ci serait composé des membres de la commission municipale, de la responsable de la Maison des Traditions, Carole Foucault, de 2 membres de l'Association Les Amis de la Maison des Traditions, son Président, Pierre Chaput et sa Trésorière, Martine Lebeau, et de personnes extérieures qui vont apporter leur expertise, à savoir, Annick Dussault de la CDC, le Président d'Indre Nature, M. Lucbert, M. Daniel Bernard, historien, ethnologue et Président de la Guérouée de Gâtines, M. Mic Baudimant, Président de l'Union pour la Préservation et la Valorisation des Ressources Génétiques du Centre (URGC) et membre des Thiaulins de Lignières, et Mme Bariller, Conseillère Pédagogique du secteur. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de s'engager dans cette démarche et de mettre à profit l'année 2018 pour définir un projet.

RYTHMES SCOLAIRES :

La loi stipule une organisation de la semaine d'école sur 4,5 jours mais laisse la possibilité, sur dérogation, de revenir à 4 jours. Cette demande doit être faite par le RPI qui détient la compétence scolaire sur notre commune et celle du Magny, et par le Conseil d'Ecole, après concertation et vote de chaque instance. Lors de sa réunion du 12 février, le comité syndical du RPI a décidé, à la majorité, de rester sur la semaine de 4,5 jours. La décision finale reviendra au conseil d'école qui se réunira le 15 février. Même si la position du conseil municipal ne peut être retenue, Mme le Maire demande aux membres présents de se positionner. Il en ressort une majorité favorable au retour à 4 jours.

DEMANDE DE SUBVENTION AMAC (Association Musicale Artistique et Culturelle) de Mers-sur-Indre :

Cette association dispense des cours de différents instruments et possède une chorale. L'association sollicite donc de notre collectivité une contribution pour les habitants de notre commune qui fréquentent cette école de musique. Le

conseil municipal, à l'unanimité, refuse cette participation arguant que notre commune ne peut pas subventionner toutes les associations où les habitants pratiquent une activité.

VŒU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL SUR LA DESERTIFICATION MEDICALE :

Face à la ruralité de notre département, à l'âge et à la précarité de notre population au regard des moyennes nationales, le Conseil Départemental a émis un Vœu auprès de M. le Président de la République et de Mme la Ministre des Solidarités et de la Santé afin qu'ils prennent conscience que la solution durable ne peut venir que du gouvernement et de sa capacité à réguler l'implantation des nouveaux médecins en fonction du besoin de santé des populations. Vœu soutenu par le Conseil Municipal.

BATIMENT ANCIENNE BOULANGERIE et POSTE :

Après la mise en vente auprès de l'office notarial de La Châtre, il est décidé d'en faire de même auprès de 2 agences immobilières sur La Châtre, Century 21 et la Bourse de l'Immobilier.

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Conforme au compte de gestion établi par la Trésorière, il s'élève en :

- section de fonctionnement, à :
462 787,81 € en dépenses
604 760,31 € en recettes.
- section d'investissement, à :
162 446,97 € en dépenses
192 812,06 € en recettes.

PERSONNEL COMMUNAL :

Service Technique : Suite à la mise à la retraite pour invalidité d'un agent, à temps complet, au 1er mars 2018 et à la fin des contrats aidés dont nous bénéficions au travers de l'emploi de 2 agents dont le contrat se termine pour l'un au 15 avril et l'autre au 6 juillet sur des postes à 20 h par semaine, il est décidé de créer 2 postes d'adjoint technique territorial de 24 h/semaine, l'un à compter du 1er juillet et l'autre du 1er septembre. Dans l'attente de ces recrutements, et en raison de l'accroissement de travail dû à l'entretien des espaces verts au cours des prochains mois et à la réglementation « zéro pesticide », il est décidé de créer 2 emplois de contractuel à temps incomplet de 24 h par semaine, l'un à compter du 23 avril jusqu'au 30 juin 2018 et l'autre à compter du 7 juillet jusqu'au 31 août 2018.

Maison des Traditions : Le contrat aidé de l'agent en poste à l'accueil de la Maison des Traditions se termine le 22 mai 2018. Vu la nécessité de recruter un autre agent pour assurer l'accueil, la tenue de la boutique et participer à la réalisation de l'inventaire de la collection, il est décidé de recruter une personne dans le cadre du parcours emploi compétence pour une période de 9 mois, à raison de 20 h par semaine, en bénéficiant de 40 % de prise en charge par l'État, à compter du 23 mai 2018.

VOTE DU TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2018 :

Les taux en vigueur en 2017 sont reconduits, à savoir :

- Taxe d'habitation 19,23%
- Taxe Foncier bâti..... 15,82%
- Taxe Foncier Non Bâti..... 45,14 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018 :

Leur montant reste identique à celui de 2017 sauf pour l'Association des Donneurs de Sang Chassignolles/Le Magny. En effet, organisant cette année, conjointement avec celle de St Denis-de-Jouhet, le congrès départemental, il est décidé de lui allouer une subvention exceptionnelle de 500 €.

BUDGET UNIQUE 2018 :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 656 733,41 € pour la section de fonctionnement
- 291 562,86 € pour la section d'investissement.

Sont inscrits en nouvelles dépenses d'investissement :

- 10 000,00 € supplémentaires pour l'aménagement des extérieurs de la mairie
- 15 000,00 € columbarium et jardin du souvenir
- 18 000,00 € local pour les associations
- 30 000,00 € travaux de voirie dont le pont des Presles
- 2 200,00 € blocs de secours à la salle socio-culturelle et à la Maison des Traditions
- 2 000,00 € ordinateur
- 15 000,00 € signalétique et adressage dans les lieux-dits et panneaux divers
- 4 000,00 € réfection d'une partie des gouttières du bâtiment de la mairie
- 2 000,00 € diagnostic pour réfection de la toiture terrasse à la Maison des Traditions
- 15 462,41 € maîtrise d'oeuvre pour le lancement de l'opération de réhabilitation de l'église

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CHATRE/STE SEVERE AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIERE INDRE DANS LE DEPARTEMENT DE L'INDRE :

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a transféré, à compter du 1er janvier 2018, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux Communautés de Communes. Afin d'exercer au mieux cette compétence et d'être cohérent sur un même bassin versant, il est décidé de créer un syndicat unique sur le bassin versant de l'Indre à compter du 1er janvier 2019 auquel la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère serait adhérente.

INFORMATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES les CHATS-MAGNOLLES

Une nouvelle année s'achève pour les Chats-Magnolles, un grand merci à tous ceux qui ont contribué à notre réussite tout au long de l'année, parents, familles, amis, enseignants, mairies, Magnycois et Chassignollais.

L'été est pour nous synonyme de repos. La reprise s'effectuera fin septembre avec l'assemblée générale et l'élection des postes vacants, ou nous espérons y voir les parents nombreux.

Bonnes vacances à tous.



Lors de la dernière collecte de Chassignolles le 1er juin, 36 personnes se sont déplacées et 35 poches ont été collectées. Merci à tous les donateurs.